

REPUBLICQUE DU SENEGAL

MINISTERE DE LA FEMME DE
L'ENFANT ET DE LA FAMILLE

BUREAU DE COORDINATION
TECHNIQUE DES PROJETS

DISCOURS DE MADAME LE MINISTRE
DE LA FEMME, DE L'ENFANT ET DE LA
FAMILLE.

(A L'occasion de la réunion d'information
relative au Projet d'Appui aux ONG reformulé)

Dakar le, 17 Mai 1995.

- **Madame la Directrice de l'USAID,**
- **Mesdames, Messieurs les membres du CNP,**
- **Mesdames, Messieurs les Responsables des ONG,**
- **Chers invités.**

La rencontre qui nous réunit aujourd'hui m'offre l'agréable occasion de me retrouver avec mes compagnons d'armes, je veux parler des ONG partenaires au développement du Gouvernement, engagés à relever les défis majeurs qui se posent au Sénégal comme à tous les pays africains.

Ces défis qui se traduisent par des difficultés d'accès de nos populations à l'eau potable, à la santé, à l'éducation et la formation, aux équipements et intrants agricoles, au crédit etc..., devraient pouvoir trouver des solutions à travers les Projets et Programmes de développement que le Gouvernement et les bailleurs de fonds mettent en oeuvre.

Le Projet d'Appui aux ONG, objet de cette présente rencontre, constitue en ce sens un plus dans notre quête du plus être et du mieux être de nos populations.

Comme vous le savez, ce projet est l'une des multiples illustrations du dynamisme de la coopération bilatérale entre les Etats-Unis d'Amérique et le Sénégal. Financé en effet par l'USAID dans le cadre d'un accord de subvention avec le gouvernement du Sénégal, le Projet d'Appui aux ONG vise en définitive l'amélioration des conditions de vie des populations sénégalaises notamment les plus démunies et les plus vulnérables comme la Femme et l'Enfant

Je demeure convaincu que l'USAID travaille davantage pour atteindre ce but à travers des actions novatrices enclenchées depuis quelques temps comme ce processus de "reengineering" qui permet en définitive une meilleure implication de ses différents partenaires à ses programmes de développement.

C'est pourquoi, je voudrais vous renouveler, **Madame la Directrice** de l'USAID, la disponibilité du Gouvernement à appuyer toutes les initiatives de votre Institution dans notre pays afin nous puissions ensemble donner un contenu dynamique à notre cadre de coopération.

Ce projet constitue également un exemple concret d'une collaboration fructueuse entre le Gouvernement du Sénégal et les Organisations Non Gouvernementales (ONG) qui participent efficacement à l'exécution des politiques de développement du pays.

C'est tout à fait conscient de cet apport des ONG à nos populations que le Gouvernement du Sénégal a bien voulu signer les accords de subventions de ce projet qui tout en visant l'amélioration du bien être des populations accorde une large place **au soutien et au renforcement des capacités institutionnelles des ONG.**

Comme vous le savez également ce projet exécuté depuis 1992 a fait récemment l'objet d'une reformulation de commun accord entre l'USAID et le Gouvernement du Sénégal.

Cette reformulation dont les éléments essentiels nous seront soumis tout à l'heure, a été jugée nécessaire par les deux parties et en collaboration avec les autres partenaires impliqués pour une série de raisons dont je voudrais ne retenir

que deux qui me semblent être déterminantes.

La première résulte du constat de la faible participation du projet à l'atteinte des objectifs du programme stratégique de l'USAID/SENEGAL. Cette situation s'explique simplement en raison de l'antériorité conceptuelle du projet sur ledit programme qui a été du reste adopté par le Gouvernement du Sénégal en 1992.

C'est pourquoi, il a été nécessaire de recentrer les ressources et les énergies de ce projet vers les secteurs stratégiques identifiés par l'USAID pour la période 1992/1997.

La deuxième raison résulte également du constat de la lourdeur des procédures de subvention des projets soumis par les ONG et associations de développement. Il s'avérait par conséquent nécessaire d'accroître l'efficacité de la gestion du projet en allégeant le mieux possible les différentes phases d'approbation des documents de projet.

A terme, cette action devrait permettre un décaissement plus diligent des ressources financières allouées aux activités de développement retenues.

Cette reformulation a été effectuée avec beaucoup de soin et de pertinence par un groupe de travail composé des représentants de l'ensemble des partenaires impliqués dans l'exécution du projet. C'est pourquoi, j'ose espérer que le document d'information qui sera présenté aujourd'hui sera aisément compris par tous, car reflétant les besoins et préoccupations de chaque acteur du projet.

Aussi, je voudrais saisir cette occasion pour remercier ce groupe de travail mis sur pied par le Comité National du Projet pour les propositions satisfaisantes qu'il a bien voulu nous soumettre afin d'améliorer le pilotage du projet.

Je voudrais aussi adresser mes encouragements à chacun des membres du CNP et notamment à son Président, ainsi qu'à l'équipe du projet pour leur implication qualitative dans l'atteinte des objectifs du projet.

Je souhaiterais en définitive, au terme de cette rencontre, que les discussions et échanges qui en découleront puissent permettre à chacun et surtout aux ONG, de mieux s'approprier le projet pour le plus grand bénéfice de nos populations.

Je déclare ouverte la rencontre sur le Projet d'Appui aux ONG reformulé.

Je vous remercie de votre attention.